

CANTON DE VAUD

COMMUNE D'

ECUBLENS



PLAN GENERAL D'AFFECTATION

MORGES, LE 11 DECEMBRE 1988

INFER ET NICOLE SA INGENIEURS-GEOMETRES
RUE ST-LOUIS 1 1110 MORGES

SOUSMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 20 AOÛT AU
10 SEPTEMBRE 1988

LE SYNDIC LE SECRETAIRE

ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR LE CONSEIL COMMUNAL
DANS SA SEANCE DU 22 MAI 1987

LA PRESIDENTE LA SECRETAIRE - SUPPLÉANTE

A. BOYTON

J. BERTOLATTI

G. MOIRREY

J.-C. GUYON

MODIFICATIONS SOUSMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE DU
20 FEVRIER AU 21 MARS 1989 - SANS OPPOSITION

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DANS LA SEANCE DU 28 MAI 1989

LE CHEF DU DEPARTEMENT

P. KAESLI

J. BERTOLATTI

R. KELLER

LEGENDE

- ZONE DU VILLAGE
- ZONE DU VILLAGE SECTEUR DU MOTTY
- ZONE D'HABITATION MOYENNE DENSITE (LOCATIFS)
- ZONE D'HABITATION FAIBLE DENSITE (VILLAS)
- ZONE INDUSTRIELLE A
- ZONE INDUSTRIELLE B
- ZONE MIXTE (ARTISANAT - HABITATION)
- ZONE REGIE PAR PLAN SPECIAL
- ZONE DE CONSTRUCTION D'UTILITE PUBLIQUE
- ZONE DE VERDURE
- ZONE INTERMEDIAIRE
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE
- ZONE REGIE PAR PLAN D'AFFECTATION CANTONAL
- ZONE REGIE PAR PLAN D'AFFECTATION CANTONAL (PAC 284)
- LIMITE DEGRE DE SENSIBILITE AU BRUIT
- DEGRE DE SENSIBILITE II
- DEGRE DE SENSIBILITE III
- DEGRE DE SENSIBILITE IV

